

Chers camarades,

Je ne peux commencer ce rapport moral sans revenir sur les attentats sanglants d'hier. Six mois après ceux de Paris, une nouvelle fois, nous sommes sous le choc.

Ces drames horribles nous rappellent, avec la violence la plus extrême, à quel point ce qui nous semble acquis est toujours menacé. Nous sommes à nouveau brutalement mis face à deux réalités : le refus de l'autre est une des marques les plus flagrantes de l'obscurantisme et la liberté d'expression, bien précieux de notre République, est toujours à défendre et à promouvoir.

Bien sûr nous exprimons notre solidarité à tous ceux qui ont subi ces actes odieux. J'ai une pensée particulière pour nos amis de la Ligue Tunisienne de l'Éducation.

En France, quelques heures après les attentats, l'école était alors soudainement au cœur des débats : les auteurs de l'attentat étant passés par les bancs de l'institution, l'un ayant même été un temps animateur..... L'école serait-elle responsable de la perte des valeurs de la République ? Peut-elle aujourd'hui les transmettre et les faire vivre au quotidien dans une société qui promet ce qui brille plutôt que ce qui éclaire ? Si les consultations et les mesures annoncées par Najat Vallaud-Belkacem ont permis d'éviter le procès exclusif et injuste de l'école, de nombreux éducateurs se sont interrogés sur ce qui semblait ne plus fonctionner dans le partage des valeurs démocratiques et républicaines. Avec lucidité, au-delà du choc et de l'émotion.

C'est pourquoi, nous avons activement participé à la « Grande mobilisation de l'école pour les valeurs républicaines » au travers des Assises de l'école et de ses partenaires. Nous avons salué les mesures annoncées par la ministre 15 jours après les attentats et les axes privilégiés tels la laïcité et la culture de l'engagement, qui doivent être mis au centre des priorités de l'école et plus largement des politiques éducatives.

La laïcité, notamment, requiert toute notre vigilance et notre engagement pour la promouvoir. Depuis quelques années, la laïcité est victime d'une véritable instrumentalisation qui va crescendo qui n'est malheureusement pas uniquement l'apanage du FN ou des antirépublicains. Volonté d'interdire les repas de substitution dans les cantines des collectivités publiques, le voile dans les universités, les jupes trop longues en classe... déployée comme étendard de positions xénophobes, la laïcité est victime aussi d'une grande méconnaissance : la loi de 1905 est plus célèbre que connue. La proposition de loi qui prévoit la modification du code du travail en y incluant pour tous les salariés des dispositions relevant de la neutralité des agents des fonctions publiques est très préoccupante. Nous avons d'ailleurs signé en avril une déclaration

commune avec la LDH et la Libre pensée pour manifester notre inquiétude car pour nous, la laïcité doit rester un principe de liberté publique et non un levier d'exclusion.

Les « rites », comme la célébration de la journée de la laïcité le 9 décembre, et les symboles ont toute leur importance mais ils ne sont pas suffisants. La laïcité prend tout son sens si elle est expliquée, vécue et non imposée. La mise en œuvre de l'enseignement moral et civique dans tous les cursus de l'école primaire aux 3 types de lycées va dans ce sens et nous nous en félicitons. Nous avons par ailleurs approuvé la création des « parcours citoyens de l'école élémentaire à la terminale », qui permettent de renforcer une pédagogie active de la laïcité et des libertés publiques et de vivre la citoyenneté au sein de l'école comme le prévoit la loi.

Le principe de laïcité nous rappelle enfin que la liberté d'expression et de pensée suppose le respect mutuel des convictions de chacun. Nombre de nos pratiques d'éducation populaire y concourent : éducation contre le racisme, lutte contre les stéréotypes et les discriminations, apprentissage du débat démocratique à l'école, éducation à l'égalité entre les filles et les garçons. Toutes nos actions à dimension sportives, de loisirs, solidaires, culturelles (conseils de jeunes, classes de découvertes, centres de loisirs, Juniors Associations...) sont des espaces d'ouverture, de curiosité et de délibérations pacifiés. Nous avons mené un travail d'explicitation de notre position avec « la laïcité dans les centres de vacances » et un travail de recension de nos ressources éducatives et pédagogiques en matière de laïcité et de citoyenneté. Ce travail est à poursuivre et amplifier.

Mes amis, notre devoir est depuis toujours de combattre les dogmes, les amalgames et de préserver cette liberté publique fondamentale qui est le droit pour chacun d'avoir ses convictions propres et de les exprimer.

Les assassinats de Charlie Hebdo et de Vincennes ont également remis la focale sur l'engagement pour faire vivre « l'esprit du 11 janvier ». Le service civique est devenu, en quelques jours, la solution à tous les problèmes au point qu'il fallait le rendre obligatoire ; les responsables politiques semblaient redécouvrir que la fraternité, troisième pilier de notre devise républicaine, ne se décrétait pas par la loi, qu'elle devait être portée, vécue, incarnée par la population elle-même. Les associations d'éducation populaire, lieux privilégiés de l'élaboration de fraternité et d'engagement sont à la fois attendues et, elles aussi, assez largement méconnues, quand elles ne sont pas fragilisées ou mises sous commandes publiques.

Pour réussir la refondation de l'école, l'implication du plus grand nombre est nécessaire. Parce que chaque citoyen est porteur d'un potentiel éducatif : à travers ses savoirs, son parcours, parce que chaque citoyen peut devenir concrètement un facteur/vecteur de cohésion sociale, nous avons soutenu la démarche de la réserve citoyenne dans l'Education nationale en signant, avec la ministre, une convention d'ambassadeurs de la

réserve citoyenne. Finalement c'est une dimension essentielle de l'éducation populaire. Nous vous proposons donc de mettre notre maillage territorial au service de ce nouveau mode d'engagement. Partout, informons les habitants, facilitons cet engagement auprès de nos usagers et de notre réseau, accompagnons les enseignants, les réservistes ou encore les équipes éducatives des établissements scolaires. Par cette voie nouvelle, nous gagnerons sans nul doute des sympathisants, des militants.

Comme je le disais, les événements de janvier ont révélé un très fort « besoin de fraternité » de la part de nos concitoyens. Sans faire porter toute cette responsabilité sur les épaules des jeunes générations, nous voulons faire le pari d'un service civique qui joue pleinement son rôle dans la transmission des valeurs de la République, pour former des citoyens plus engagés, plus autonomes et responsables. Le service civique, comme les autres formes d'engagement, doit signifier pour les jeunes leur entrée dans le débat public. Nous le savons : servir l'intérêt général, goûter au collectif, exercer et valoriser sa citoyenneté dans le respect des autres sont autant de remparts contre l'intolérance et de germes de solidarité. Pour cela, nous nous engageons à réussir le déploiement à grande échelle du service et à en faire un temps fort de réflexion et d'appropriation de valeurs centrales de la République.

Depuis le 1<sup>er</sup> juin, le service civique est devenu universel. Premier organisme d'accueil avec 9 100 volontaires depuis 2010, nous sommes prêts à accompagner le développement de ce programme sur l'ensemble du territoire. Et à l'heure de la montée en puissance de ce dispositif, nous devons faire mieux dans l'accompagnement, le contrôle, le choix des missions... pour réussir cette formidable opportunité qui nous est offerte. Car si le service civique est une étape et une expérience dans la vie d'un jeune, c'est aussi un moyen, pour les associations, de redynamiser leur projet, de renouveler leurs militants, de créer de nouvelles synergies entre bénévoles et salariés...

Nous avons, chers camarades, évoqué la citoyenneté et l'engagement, deux axes importants et structurants dans la transmission des valeurs de la République. Mais comment peuvent-ils être réellement effectifs si notre société - et l'école en premier lieu - ne mettent pas tout en œuvre pour réduire les inégalités ? Selon les derniers chiffres de l'Observatoire des inégalités, les jeunes, les ouvriers et employés, les femmes, les salariés peu qualifiés des petites entreprises du secteur privé et les immigrés sont en première ligne. Ce décrochage de la France d'en bas est inédit. Alors que jusqu'au milieu des années 2000, les inégalités s'accroissaient par le haut, aujourd'hui, les revenus ont diminué de 300 à 500 euros par an entre 2008 et 2012 pour les 40% du bas de la hiérarchie sociale. La crise a non seulement aggravé les inégalités mais elle a favorisé un certain conservatisme social.

Et comment parler de citoyenneté et d'égalité si l'école laisse sur le bord de la route les plus faibles ? Comment parler de valeurs républicaines si notre école publique organise en son sein son propre tri sélectif ? Si l'enjeu de la mixité sociale reste incantatoire ?

L'urgence est là : pour lutter contre les replis identitaires et communautaires, il faut d'abord combattre la progression des inégalités et des ségrégations territoriales. La volonté réaffirmée d'une mixité vécue à l'école est essentielle. Et ce sont bien les objectifs de la réforme du collège que nous défendons :

- Faire acquérir à tous les élèves le socle commun de connaissance, de compétence et de culture grâce à une diversité de pratiques pédagogiques. Des pratiques qui s'appuient sur des savoirs essentiels et exigeants, l'interdisciplinarité qui leur donnent du sens, l'accompagnement personnalisé, l'autonomie et l'esprit d'initiative des équipes dans les établissements.
- Redistribuer les moyens pédagogiques jusque-là réservés à des options et dispositifs pour quelques-uns en renforçant entre autres l'enseignement des langues pour tous.

Face à ceux qui refusent les évolutions nécessaires pour transformer un collège à bout de souffle, rappelons que notre école est l'une des plus inégalitaires des pays développés. La moitié des décrocheurs ont un père ouvrier, 5% un père cadre. 54% des enfants en retard en troisième ont des parents non diplômés. Dans une tribune au *Monde*, Jean-Paul Delahaye, auteur du rapport sur la grande pauvreté scolaire, rappelle que la France de l'échec scolaire est dans son immense majorité issue des catégories défavorisées. Notre collège actuel, peu efficace, est aujourd'hui une véritable zone de tri du lycée. Comment pouvons-nous continuer à l'accepter ? Pourtant aujourd'hui, certains pensent encore, toujours même, qu'élever le niveau d'ensemble de toute la population conduit à un nivellement par le bas. C'est dramatique. Permettre aux jeunes de franchir ensemble dans la réussite, le plaisir d'apprendre et la sérénité les dernières années de la scolarité obligatoire, c'est faire le choix d'une société plus juste et solidaire, d'une France commune et diverse.

Dans cette optique, il nous faut renforcer le travail concerté de toute la communauté éducative. C'est pourquoi, nous avons fortement apprécié la reconnaissance formulée par la ministre de l'ensemble des acteurs de l'éducation : parents, collectivités locales, associations d'éducation populaire et la valorisation des Projets éducatifs de territoire (PEdT), cadre d'une mobilisation de tous ces coéducateurs. Pour promouvoir la réussite éducative de tous, il nous semble en effet impératif et ce, depuis longtemps déjà, de travailler à l'ouverture des établissements scolaires sur leurs territoires. Les PEdT constituent un espace pour fédérer toutes les ambitions : culturelles, sociales, laïques, démocratiques et égalitaires.

Plus que jamais la Refondation de l'école a besoin de la Ligue, et la loi a besoin de l'implication des citoyens.

Combattre les inégalités, c'est aussi faire le choix d'une citoyenneté active contre les mécanismes de replis et d'exclusion. Les résultats des dernières élections

départementales nous inquiètent d'ailleurs à plusieurs niveaux. Hormis la lourde défaite de la gauche et l'abstention, les scores historiques atteints par le Front national sont une véritable menace pour les associations, qui font régulièrement office de boucs émissaires des élus FN. La fermeture du centre socioculturel qui assurait le soutien scolaire à Beaucaire et la fermeture du local de la LDH à Hénin-Beaumont en sont les illustrations. Les collectifs locaux de « Pour un avenir solidaire » continuent sur le terrain de se mobiliser. C'est encore un peu timide. Pour répondre à la montée des idées d'extrême droite et plus largement aux idées régressives, nous avons commencé à travailler avec Myriam el-Khomri, la ministre de la politique de la Ville, pour constituer des réseaux de vigilance dans les villes FN ; un réseau d'acteurs qui montre que la défense des droits relève d'une responsabilité collective. La volonté de mobiliser et d'outiller partout des « militants de la citoyenneté » a été évoquée tout comme la mise en place de valorisation des initiatives positives prises dans les quartiers, notamment par nos associations.

Se mobiliser en France, c'est aussi le faire en Europe. Les décisions de Bruxelles ont des conséquences dans notre vie, professionnelle, au local, au quotidien. La mobilisation de la société civile à l'échelle européenne est indispensable pour faire le choix d'une Europe plus démocratique et solidaire.

Lors de la nomination du Hongrois Tibor Navracsics au poste de commissaire européen à l'Education et à la Culture, le Forum civique européen et ses partenaires ont interpellé Jean-Claude Juncker, le président de la Commission pour s'indigner de la présence de ce membre du gouvernement ultraconservateur. Sous la pression, le portefeuille de la Citoyenneté lui a été retiré. Ce n'est pas une immense victoire mais cela démontre qu'ensemble, qu'en se structurant, la société civile peut être entendue... même à Bruxelles. C'est aussi tout l'enjeu des quelques mois nous séparant de la COP21. Paris sera en décembre une vitrine internationale exceptionnelle aux préoccupations environnementales et une scène internationale aux participants pour se faire entendre mais on sait bien que les discussions essentielles se jouent avant le Sommet. Depuis plusieurs mois déjà, ONG et représentants de la société civile essayent de peser en amont sur les négociations et les efforts à fournir pour réduire le réchauffement climatique. Ces efforts sont relayés et amplifiés par les réseaux d'éducation populaire et notamment à travers notre programme « Our life 21 ».

Pour valoriser ces engagements citoyens, le Forum civique européen a justement lancé le Prix européen de la citoyenneté démocratique pour récompenser des initiatives et des acteurs de la société civile qui font vivre une vraie citoyenneté démocratique, ayant une dimension innovante et un réel impact sur la vie de la communauté locale, régionale, nationale ou européenne. Le FCE fêtera ses 10 ans cette année à Strasbourg en organisant les Journées civiques européennes avec la plateforme associative européenne (Civil society Europe). Ce rassemblement sera une sorte d'appel au réveil civique pour construire une Europe de l'égalité, de la solidarité et de la démocratie.

En effet, comment rester les bras ballants face à l'afflux des demandeurs d'asile en Europe ? Comment continuer à regarder ces milliers de femmes et d'hommes mourir sur les rives de la Méditerranée, 27000 en 15 ans ? Comment accepter que la Hongrie érige un mur à sa frontière avec la Serbie ? A l'initiative de nos amis italiens Arci, nous avons, avec d'autres organisations, interpellé l'Union européenne sur le drame de ces réfugiés. Dix propositions ont été formulées pour sortir de l'urgence et une mobilisation internationale a eu lieu le 20 juin, lors de la journée mondiale des réfugiés.

Comme vous pouvez le constater, mes chers camarades, face aux situations les plus difficiles et les plus complexes, il y a souvent cette capacité intacte des citoyens à s'indigner, à s'organiser et à construire des alternatives.

Nous concernant, cinq ans après le manifeste « Faire société ! », nous ne pouvons que constater la justesse de nos analyses et de nos propositions. En cinq ans, la situation économique et sociale ne s'est pas améliorée, elle s'est même détériorée pour les milieux populaires. La crise a également détérioré le socle de la solidarité, comme si, pour reprendre François Dubet, la France faisait le choix de l'inégalité.

En la matière, le gouvernement et la majorité parlementaire sont trop timides. Si la France n'est pas, comme toutes les nations, maîtresse de tous ses choix, notre pays conserve des marges de manœuvres. Elles doivent être utilisées par son président et sa majorité aussi.

C'est pourquoi, je le rappelais l'an dernier à Boulazac, alors que nous fêterons bientôt nos 150 ans, notre ambition initiale reste d'une immense actualité : notre pays a plus que jamais besoin que progresse la justice sociale et de donner du pouvoir d'agir aux catégories populaires. C'est pour cette raison, que nous avons obligation de conduire toutes les réformes internes nécessaires à nos organisations pour qu'elles soient plus efficaces.

Nous avons, bien sûr, de multiples atouts à faire valoir : un projet politique reconnu, une légitimité institutionnelle extrêmement solide, un réseau associatif et une surface économique importante, un panel d'activités étendu, et un ancrage dans chaque département. Ces atouts sont des leviers précieux pour adapter notre modèle socioéconomique aux profondes évolutions de l'environnement politique, économique, budgétaire, et sociétal ; mais surtout pas un « capital » qui nous autoriserait à maintenir artificiellement un système qui ne serait plus en phase avec les contraintes qui sont aujourd'hui les nôtres. Nous avons la responsabilité morale de ne pas tomber dans le piège d'une dilapidation de ce « patrimoine », fruit de 150 ans d'histoire, pour masquer nos difficultés structurelles.

Cette problématique d'adaptation de notre modèle économique et fonctionnel est au cœur de nos réflexions depuis plusieurs années déjà. Un important travail est engagé dans nombre de nos secteurs d'activités, pour renforcer notre identité, pour harmoniser notre communication, pour moderniser nos outils, mutualiser les coûts, ou encore pour développer notre volume d'activité à l'échelle du réseau. Il nous faut aller plus loin. Nous avons pour le moment cheminé par à-coup, nous devons désormais franchir un cap en termes d'échelle et de volontarisme.

La représentation de notre réseau comme addition de fédérations départementales parfaitement cloisonnées a vécu. Nous devons apprendre collectivement à penser notre réseau et notre projet politique comme un « bien commun » duquel nous sommes tous garants quels que soient les périmètres de pouvoir et les frontières géographiques. Cela a-t-il encore un sens de défendre des frontières qui, au regard de l'évolution des besoins sur les territoires, paraissent de plus en plus fictives en termes de réponse aux besoins des citoyens ? Cette évolution est d'autant plus nécessaire que la création des 13 grandes régions est désormais programmée pour le 1er janvier 2016. Nous devons transformer cette contrainte en une opportunité.

L'autre inquiétude que suscitait la réforme territoriale et la fameuse loi NotrE, actuellement en discussion au Parlement, portait sur la suppression de la clause de compétence générale pour certaines collectivités et ses conséquences en matière de financement de la vie associative. Nous avons conduit un important travail de lobbying pour réintroduire l'éducation populaire comme compétence partagée pour lever toute ambiguïté sur la capacité de toutes les collectivités de financer nos organisations. Nous suivons actuellement très attentivement les débats mais je crois pouvoir vous affirmer que nous avons eu gain de cause.

Cette réforme de notre modèle socio-économique, le numérique, qui révolutionne nos manières de penser, de produire et d'apprendre, peut nous y aider. Le passage de la Ligue à l'ère numérique s'organise fondamentalement autour de trois leviers : le premier consiste à mobiliser le numérique pour renforcer notre efficacité collective ; il participe pleinement de l'enjeu d'adaptation de nos organisations. Mais le numérique permet aussi de renforcer le rôle central de la Ligue comme acteur éducatif et association complémentaire de l'enseignement public et de repenser nos modèles fédératifs et militants.

Nous avons déposé et été retenus, dans le cadre du PIA (Programme d'investissement d'avenir), pour notre projet « les Déclics du numérique ». La mise en œuvre de ce programme va permettre à la fois la création d'une boîte à outils nationale pour donner aux éducateurs des possibilités d'interventions « clé en main », mais aussi la mobilisation de milliers de jeunes bénévoles lycéens, étudiants et de volontaires, dans ce qui pourra être un véritable « Lire et faire lire du numérique ».

Le troisième levier actionné par le numérique touche à la vie fédérative et militante, la manière dont nous pensons notre relation et nos actions avec nos associations affiliées et nos modèles d'engagement associatif et militant. Comme vous le savez, nous avons conduit, de concert, une réflexion très centrée sur notre système d'affiliation et notre assurance, partant des constats que nous faisons d'érosion de notre base sociale, et une réflexion plus générale sur les évolutions de la vie associative et de l'ESS. Il est temps de donner une cohérence d'ensemble à ce qui doit devenir une stratégie fédérative et militante.

Chers camarades, nous allons nous donner le temps et les moyens de procéder à une réelle réforme du système d'affiliation. Le groupe de travail sur l'évolution de l'affiliation et de l'assurance avait formulé des premières propositions d'évolution qui nous ont conduits à approfondir l'analyse à partir d'une trentaine de situations fédérales. Ces analyses nous ont montré que les situations étaient extrêmement complexes et diversifiées et qu'une réforme mal calibrée pouvait sérieusement déstabiliser l'économie des fédérations. Mais elles ont également confirmé le besoin de réformer notre système tout en intégrant cette réforme dans une stratégie ambitieuse de reconquête associative et militante. C'est pourquoi, nous vous proposerons, à l'occasion de la journée des présidents et des SG transformée en AGE, d'adopter un plan stratégique pour la vie fédérative et militante qui inclut une réforme du système d'affiliation. Prévue pour la rentrée 2017/18, elle devra concerner, au-delà de la part confédérale, les parts départementales et les flux financiers avec nos secteurs sportifs.

Bien sûr, le premier parti pris de cette stratégie fédérative et militante d'ensemble n'est autre que de mieux rassembler autour de notre identité politique. Comme annoncé à l'assemblée générale de Boulazac, nous allons nous donner les moyens de renforcer notre capacité militante et notre influence à travers une nouvelle méthode, qui doit conduire à l'élaboration d'une contribution forte à un nouveau « pacte civil et social ». Cette démarche citoyenne intervient dans un contexte très particulier avec comme contexte nos 150 ans et comme horizon la présidentielle. A deux ans de cette élection majeure, il est vital de nous positionner sur des enjeux sociétaux forts et de clarifier, d'affiner notre projet en nous recentrant sur ce qui fait la force et l'actualité de nos combats. C'est pourquoi plus qu'un énième texte, nous avons opté pour une méthode d'éducation populaire qui permet de mobiliser toute la Ligue puis la société autour d'une ambition politique partagée.

Ces perspectives de développement, que Nadia développera demain, ne doivent pas éclipser les situations de détresse que connaissent plusieurs fédérations et, plus globalement, les difficultés financières et économiques que nous rencontrons. Les premiers mois de l'année 2015 confortent, malheureusement, le diagnostic que nous faisons depuis plusieurs années : la situation financière de nos fédérations se détériore. Et la formule n'est pas uniquement « un effet de tribune ». Comme nous l'avons évoqué lors des interrégionales de mars et d'après nos premiers éléments, le résultat d'exploitation 2014 est négatif pour près de 50% de nos fédérations départementales.

Pour certaines d'entre elles, ce résultat est très légèrement déficitaire, mais pour d'autres, il est beaucoup plus inquiétant. Plus qu'une difficulté conjoncturelle, ces résultats illustrent la difficulté grandissante à financer notre structure économique. Le resserrement des financements publics nationaux et territoriaux, les nouveaux équilibres politiques suite aux récentes élections locales, le contexte économique morose, tout particulièrement dans le champ du tourisme et du tourisme social, mais aussi, parfois, les erreurs stratégiques dans la gestion de nos structures associatives sont autant de vecteurs d'affaiblissement qui se conjuguent.

Je le dis solennellement : jamais le centre confédéral n'a été aussi mobilisé dans l'accompagnement des fédérations. Les moyens que nous y consacrons sont en augmentation constante. Et pourtant, les diagnostics et les préconisations que réalisent de très bons professionnels ne sont pas toujours suivis d'effet. Pour éviter que des situations n'empirent malgré l'accompagnement confédéral, il nous faudra sans doute faire évoluer les modalités de cet accompagnement. Nous y reviendrons dans les prochains temps.

Soyons lucides, le temps qu'il nous reste pour réussir les mutations nécessaires nous est de plus en plus compté. De nombreux facteurs d'inquiétudes persistent : quel sort pour la CPO Education nationale après 2016 ? Quel rapport de force politique après les prochaines échéances électorales et quelles conséquences pour notre réseau ? Comment vont évoluer nos grands secteurs d'activités tels que le tourisme social ou encore la formation professionnelle ?

Avec la signature par les partenaires sociaux d'un Accord national interprofessionnel (ANI) en décembre 2013, a été préfigurée la réforme de la formation professionnelle mise en œuvre par la loi du 5 mars 2014. Cette réforme est sans doute la plus importante depuis presque 40 ans. Elle modifie la relation des employeurs avec l'obligation de financement de la formation, elle crée un droit individuel universel, elle positionne le principe des certifications comme l'alpha et l'oméga de la promotion personnelle. Nous ne faisons qu'effleurer aujourd'hui les conséquences de cette réforme. Dans le même temps, l'AFPA, association nationale et premier organisme de formation en France, s'est rapprochée de la Ligue de l'enseignement pour construire ensemble de nouvelles modalités de coopération, en articulant une volonté de participer à une forme d'utilité sociale autour de projets éducatifs et de formation, partagés sur l'ensemble des territoires avec les fédérations, mais également avec les différentes entités du secteur formation de notre mouvement. Cette volonté commune a abouti il y a quelques jours à la signature d'une convention de partenariat ambitieuse.

Sur le volet capital du tourisme social, nous nous dotons de plusieurs outils dont le projet éducatif vacances, qui permet de mettre en valeur et d'assumer la dimension éducative et sociale de nos séjours et loisirs. C'est une formidable opportunité à la vieille

des 80 ans des premiers congés payés. Anniversaire que nous fêterons avec toute la dimension symbolique et politique qui l'accompagne.

Je termine en évoquant la renaissance de l'Université du sport à dimension européenne organisée par la Ligue, l'UFOLEP et l'USEP avec la coopération des acteurs du sport au plan national et de l'ISCA (International Sport and Culture Association). L'enjeu ? Construire au niveau européen une nouvelle culture sportive pour en faciliter l'accès à tous les publics. L'UES2015 se tiendra à Strasbourg du 8 au 10 juillet. Nous vous y attendons nombreux.

Voilà, mes chers camarades, un tour d'horizon non exhaustif de l'état de notre réseau, du contexte tendu mais aussi des formidables perspectives qui s'ouvrent à nous. Je conclurai par l'hommage rendu en mai aux quatre résistants qu'étaient Geneviève de Gaulle-Anthonioz, Germaine Tillion, Pierre Brossolette et Jean Zay. L'entrée de ce dernier au Panthéon revêt un caractère tout particulier pour nous. Militant et membre de la Ligue de l'enseignement, Jean Zay incarne les valeurs de la République, d'une république sociale, humaniste et émancipatrice. Le ministre a laissé une profonde empreinte dans les politiques scolaires et les politiques de jeunesse, de recherche et de culture en menant notamment une action globale alliant instruction et éducation populaire. Le projet de ce visionnaire répond plus que jamais aux enjeux d'aujourd'hui. Dans son discours, le président l'a rappelé : « C'est par l'école que la République reste fidèle à sa promesse, c'est par l'excellence qu'elle élève le plus grand nombre et qu'elle renforce le rayonnement du pays. C'est par la laïcité qu'elle dresse un mur infranchissable devant ceux qui veulent diviser les Français et c'est par l'intégration qu'elle fait aimer la France ». Cette ambition, nous la partageons depuis bientôt 150 ans. Nous devons à la fois être fiers de ce que nous sommes et anticiper les changements à venir, en renouvelant par exemple certaines de nos pratiques. Pour être à la hauteur du progressiste qu'était Jean Zay, pour vivre nos 150 prochaines années.

Je vous remercie.

Jean-Marc ROIRANT

Secrétaire général

Le 27 juin 2015